

Guide du Développement Durable A l'usage des Palétistes Ligériens





QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce guide établi par le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural de Loire Atlantique est avant tout destiné à rappeler de manière simple les fondamentaux du développement durable. Il s'agit donc d'un rappel de certains aspects du développement durable et d'une découverte (pour certains) de différents points pas toujours clairement identifiés comme appartenant à ce domaine. Il s'agit aussi d'un outil, qui propose un certain nombre d'actions, d'un guide, à qui se référer ; bref d'un document que tout dirigeant d'association de notre réseau un tant soit peu préoccupé de l'avenir de la planète devrait avoir en sa possession !

POURQUOI ?

La FNSMR et ses structures déconcentrées telles que notre Comité Départemental sont signataires de la charte des manifestations durables et éco-responsables du CNOSF.

Les valeurs du développement durable étant au centre de tous les projets Fédéraux, il est donc indispensable que cette préoccupation soit relayée à tous les échelons et notamment départementaux.

Les objectifs de ce guide ont donc pour but :

- D'agir sur le comportement général des associations, de leurs membres et aussi du public lors des manifestations.
- D'améliorer la qualité de la pratique quotidienne et des événements organisés.
- De positionner notre Comité comme acteur impliqué reconnu.

POUR QUI ?

Ce guide (comme son titre l'indique) s'adresse donc aux clubs de palets adhérents (ou non) à notre Fédération mais aussi à toutes les structures affiliées au CDSMR 44 avec des activités autres que le palet.

Il s'adresse non seulement aux associations qui organisent des manifestations (liées à leur pratique ou pas) mais aussi à toutes sans exception dans leur fonctionnement quotidien.





DANS QUELLES CIRCONSTANCES ?

- Séances d'entraînement.
- Participation aux compétitions.
- Organisation de compétitions.
- Réunions de bureau, de CA et d'AG
- Soirées de convivialité.

EN QUELS LIEUX ?

- En intérieur (gymnases, salles de sports, salles de réunion, etc...).
- En extérieur (terrains de sports, parcours de Disc Golf, etc...)

QUEL INTERET POUR LES ASSOCIATIONS ?

- Favoriser l'implication, l'innovation et la créativité en matière de pratique et d'organisation de manifestations et ainsi de participer à la diffusion des bonnes pratiques basées sur le développement durable.
- Disposer d'un outil permettant de satisfaire de manière qualitative les participants, les partenaires et les organisateurs.
- Apporter un plus au projet associatif.
- Véhiculer une image positive de l'association.
- Bénéficier d'un éventuel soutien financier du Comité.



RAPPEL DES FINALITES

L'agenda 21 (adopté à RIO en 1992) rappelle que le développement durable poursuit 5 finalités essentielles :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.
- Epanouissement de tous les êtres humains.
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations.
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

A partir de ces finalités nous pouvons notamment agir, dans le cadre de nos activités, en direction de 3 axes principaux :

- Protection de l'environnement.
- Contribution à la cohésion sociale.
- Préservation de la santé.

Vous trouverez dans les pages suivantes un listing d'actions que vous pourrez (si ce n'est déjà fait) mettre en œuvre de manière simple. Ces actions sont classées par thématiques et non par situations car nombre de celles-ci sont communes à différentes opérations (le co-voiturage est à encourager que ce soit pour se rendre à une réunion, à l'entraînement, participer à une compétition, organiser une compétition, etc...). Ce listing est loin d'être exhaustif et il ne demande donc qu'à s'enrichir de votre propre expérience et de vos remarques qui permettront alors d'arriver à une seconde édition de ce document et d'avoir ainsi un guide plus abouti.

Nota : Toutes les actions sont repérées d'un (ou de plusieurs) point de couleur suivant qu'elles participent à un ou à plusieurs des 3 axes définis ci-avant.



Transports

- Privilégier l'utilisation des transports en commun réguliers dès lors que la possibilité existe.
- Privilégier le train à l'avion (réunions fédérales)
- Promouvoir et inciter au co-voiturage.
- Moduler le tarif des indemnités kilométriques en fonction du nombre de passagers.
- Utiliser un mini-bus ou un autocar pour les déplacements en championnat.
- Prévoir des zones de stationnement adaptées lors de l'organisation de manifestations.
- Flécher l'accès au site d'une manifestation pour éviter les détours et Km supplémentaires.
- Pensez à utiliser des modes de transport doux (Vélo, Marche à pied, Roller).
- Limiter la consommation en carburant de votre véhicule par des mesures simples (gonflage des pneus, éviter la climatisation, conduite « souple », réduction de la vitesse, éviter les galeries, etc...).
- Préférez les visio-conférences ou les réunions téléphoniques aux déplacements lointains.

Communication/Secrétariat

- Favoriser la communication par internet (CR de réunions, PV, Notes d'information, Résultats de compétitions, Convocations, etc...)
- Limiter les impressions de documents au maximum.
- Utiliser du papier recyclé et généraliser l'impression recto-verso.
- Diminuer les marges dans la mise en page permet un gain de feuilles.
- Evaluer au plus juste le nombre de tirages.
- Utiliser des cartouches d'encre recyclées.
- Utiliser des polices de caractères économes en encre.

Energies

- Eteindre systématiquement les lumières inutiles (vestiaires, local rangement matériel, sanitaires, etc...) pendant les entraînements ou les compétitions.
- Maintenez les portes et sas d'entrée fermés.
- Signaler sans tarder les fuites d'eau (robinets, douches, WC, etc...)
- Limiter la consommation d'eau pour le nettoyage de la vaisselle (repas) et des verres (buvette).
- Programmer les compétitions et les entraînements en journée et dans la mesure du possible en extérieur.



- Limiter au strict nécessaire l'utilisation de la sonorisation et dans tous les cas à faible volume.
- Utiliser des appareils économes en énergie pour la préparation des denrées lors des manifestations (grillades, frites, café, etc...)
- Préférer le gaz à l'électricité car plus économe en énergie pour la cuisson.
- Préférer du charbon de bois éco-certifié pour les barbecues

Achats

- Limiter d'une manière générale tous les emballages.
- Bannir les emballages individuels, par exemple acheter du sucre N°6 (petits morceaux) en boîte de 1Kg en vrac.
- Bannir les gobelets, les assiettes et les couverts en plastique et privilégier la vaisselle réutilisable.
- Acheter des nappes et des serviettes en papier recyclé.
- Privilégier le service au verre pour les boissons ou bien avec des gobelets consignés.
- Approvisionner des produits de nettoyage écologiques (bannir les lingettes).
- Acheter les boissons par grand contenants.
- Utiliser un percolateur pour le café et bannir les sticks individuels.
- Favoriser les producteurs locaux (vins, jus de fruit) et si possible bio.
- Prévoir au plus juste les besoins pour éviter le gaspillage. En cas de surplus de denrées périssables se rapprocher d'une association caritative.
- Privilégier des lots de viande pour les concours, provenant d'un agriculteur local ou d'une AMAP.
- Privilégier les fruits et légumes de saison.
- Acheter les plaques de plomb chez un fournisseur agréé et non via une filière parallèle ne garantissant ni la qualité du produit, ni les conditions sanitaires de fabrication.
-

Gestion des déchets

- Limiter les déchets à la base avec une politique d'achats adaptée.
- Organiser le tri sélectif des déchets en mettant à disposition les contenants adaptés.
- S'assurer que tous les bénévoles ont été formés et mettre en place une signalétique.



- Minimiser les affichages publicitaires de la manifestation et procéder au ramassage de toute la signalétique.
- S'assurer du nettoyage du site (gymnase ou plein air) à la fin d'un entraînement ou d'une manifestation.
- Protéger les sols des gymnases et salle de sports par la pose de moquettes suffisamment épaisses pour que les palets ne dégradent pas ceux-ci.
- Ne pas utiliser de bombes de peinture pour effectuer le marquage de la ligne de jeu en extérieur ni de cordelettes tendues au sol (risque de chutes).
- Ne pas poser les plaques de plomb à même le sol mais toujours sur un support qui permette de récupérer aisément tous les copeaux formés pendant les parties.
- Intercaler un support lisse (genre lino) entre la moquette et la plaque de plomb pour les compétitions en intérieur et poser les plaques sur un support bois en extérieur.
- Stocker ces copeaux dans un récipient fermé et les retourner vers le fournisseur de plaques lors du changement de celles-ci.
- Stocker les planches de bois usagées et les donner aux adhérents ou à une association pour une pratique de la discipline en loisir.
- Porter un masque respiratoire et des lunettes de sécurité lors du meulage des palets bois.
- Récupérer, stocker tous les palets usagés et négocier une reprise (même modique) avec le fournisseur.

Accessibilité

- Permettre l'accès à la discipline au plus grand nombre en proposant des tarifs d'adhésion adaptés à la situation financière de chacun.
- Pratiquer des tarifs modiques au niveau de la buvette et de la restauration afin que cela ne soit pas un frein pour les participants et les spectateurs tout en permettant un appoint de ressource pour l'association.
- Offrir la possibilité du paiement de l'adhésion en plusieurs fois.
- Mettre gracieusement à disposition du matériel pour les personnes économiquement défavorisées.
- Accueillir les personnes en situation de handicap physique en aménageant s'il y a lieu les accès et en adaptant la pratique si nécessaire.



- Accueillir les personnes en situation de handicap mental avec des encadrants formés.
- Offrir des créneaux horaires adaptés aux différentes situations.
- Intégrer les personnes en situation de handicap au sein des équipes valides pour une pratique mixte.
- Proposer des séances de découverte et d'initiation aux établissements scolaires, aux IME, aux EPHAD, aux CAT, aux Centres de détention.

Convivialité

- Rendre le lieu de pratique ou de compétition agréable (plantes vertes, photos, banderoles, etc...) mais aussi en aménageant un espace suffisant entre les supports de jeu.
- Privilégier l'auto-arbitrage en toutes circonstances.
- Inciter les joueurs à se saluer au début et à la fin de chaque rencontre.
- Encourager tous les compétiteurs en saluant les beaux points et en s'abstenant de manifester sa joie lors de la faute d'un adversaire.
- Organiser des soirées et des moments d'échange au profit des bénévoles pour valoriser leur travail au sein de l'association (ne pas oublier les conjoints).
- Organiser des sorties découverte (patrimoine local, artisanat ou industrie, nature, etc...) avec les bénévoles et les joueurs afin de tisser des liens et de créer une dynamique.
- Informer les bénévoles des dispositions fiscales en leur faveur.

Sécurité

- Baliser l'aire de jeu afin que le public et surtout les jeunes enfants ne puissent traverser celle-ci et notamment en extérieur pour la pratique du palet sur bois et sur terre (palets très lourds).
- Respecter strictement la chaîne du froid lors de la préparation et la vente de denrées alimentaires.
- Inciter et encourager les dirigeants et joueurs à suivre des formations en secourisme.

Bien entendu, vous appliquerez les recommandations préconisées dans ce document en vous abstenant de l'imprimer et en le diffusant par courrier électronique. De même vous vous efforcerez de ne pas reproduire les erreurs (volontaires) faites dans la conception de ce guide en utilisant une police de caractère plus économe en encre, en évitant d'écrire en caractères gras et en minimisant au maximum l'utilisation des couleurs.